



Le CANB accorde des subventions au CEAAC et au MAUM

Le Conseil des archives du Nouveau-Brunswick (CANB) a accordé des subventions au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) et au Musée acadien de l'Université de Moncton (MAUM) pour l'année 2018-2019. Le fonds servira à traiter un fonds d'archives, à documenter une collection archivistique et à faire l'achat de produits archivistiques pour la conservation.

Le CEAAC a reçu deux subventions du CANB. La première, d'une valeur de 4000 \$, est destinée au traitement du fonds d'archives 348 Marguerite Maillet. La subvention facilitera la recherche dans les documents; les chercheuses et chercheurs auront maintenant accès aux documents de Mme Maillet. La deuxième, d'une valeur de 2373,60 \$, servira à faire l'achat de boîtes de conservation pour les archives de grands formats, ce qui permettra une meilleure conservation des documents d'archives.

Le MAUM a quant à lui obtenu une subvention de 1853 \$ qui permettra de poursuivre le travail débuté l'an dernier, soit la documentation des affiches publicitaires de la collection. La subvention a permis l'embauche d'un archiviste de collection.

Depuis plusieurs années, le CANB permet CEAAC et au MAUM de mieux décrire et conserver leurs collections respectives.

Pour plus d'information :

Christine Dupuis
506-858-4397

Jeanne Mance Cormier
506-858-4690